sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 2 SEPTEMBRE 2022

Une rentrée sous le signe de la vigilance et de l'action

Bonne rentrée à toutes celles et à ceux qui ont repris ou vont reprendre - ou prendre pour nos nouvelles et nouveaux collègues - le chemin de l'école dans le rythme nord. Une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux coincé·es depuis des années dans leur pays de résidence sans avoir pu bouger. Les congés étaient attendus de toutes et de tous : nous espérons que vous avez bien profité de ce temps retrouvé avec, en perspective, un retour à la normalité : **une vie sans masque** et une **mobilité facilitée.**

En parlant de mobilité facilitée, cette année sera, pour les personnels résidents qui ne font pas valoir leur droit d'option, celle d'une **bascule dans le nouveau décret** qui ouvrira les portes de la prise en charge du transport pour les personnels et leur famille, selon un rythme défini en fonction du pays. Une façon de compenser pour certain·es la perte du pouvoir d'achat.

Le problème reste néanmoins entier pour ce qui concerne **la rémunération de nombre de personnels**. Le **pouvoir d'achat devient une question centrale** dans le monde et les personnels du réseau ne sont pas épargnés par **l'inflation**. Déjà, nos collègues en Argentine, recrutés localement, mais aussi leurs collègues résident·es solidaires, ont manifesté avec force leur détermination. Faute d'avoir été entendu·es ces dernières années, faute de pouvoir faire face aujourd'hui à une très forte inflation, leur combat pour une rémunération juste est tenace, avec un **nouveau dépôt de préavis de grève** envisagé en septembre au **Lycée Jean Mermoz de Buenos Aires**.

Quittons-nous temporairement sur une très bonne note : nous vous informons de la suspension de la décision de mettre fin à la compétence du recrutement des Commissions consultatives paritaires locales et centrales (CCPL et CCPC). Les injonctions de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique ont en effet été jugées infondée au regard de l'article L-452-5 du Code de l'éducation. **Les CCP se tiendront donc dans le cadre d'une consultation des représentant·es du personnel.**

Bonne rentrée à toutes et à tous, un moment choisi pour découvrir, échanger et rencontrer nos nouveaux collègues et… pourquoi pas leur proposer l'adhésion !

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger